



Participez au dispositif pédagogique « Mate ton écran »

à l'Institut Lumière



L'Institut Lumière adapte sans cesse son travail d'éducation à l'image autour des évolutions de société et de communication, son service pédagogique, en partenariat avec le Consulat des USA, la DAAC (délégation académique aux arts et à la culture) de Lyon et l'IDAC (Institut du Droit de l'Art et de la Culture – Université Jean-Moulin – Lyon 3) propose aux collèges et lycées du Grand Lyon et du Rhône de participer au dispositif pédagogique « Mate ton écran ! »

Ce programme d'éducation a pour objectif de former les jeunes générations à exercer leur regard critique sur l'information en images, photographique vidéo ou cinématographique, dans les films, la télévision ou par internet via les réseaux sociaux. Parce que l'image semble toujours être vraie, même quand elle ne l'est pas, le dispositif est donc conçu pour amener les élèves à une vraie réflexion sur le sens de l'image par une réalisation concrète.

UN CONSTAT :

les élèves passent de plus en plus de temps devant des écrans

L'usage des écrans est majeur dans les jeunes générations et s'est encore accentué avec le bouleversement sanitaire qui s'est installé en 2020. Or ces images sont souvent porteuses d'informations erronées, mensongères, violentes etc. Par leur efficacité, elles conditionnent les jeunes et ne limitent leur esprit critique...

OBJECTIF :

apprendre aux élèves à maîtriser les images des écrans

L'usage des écrans est majeur dans les jeunes générations et s'est encore accentué avec le bouleversement sanitaire qui s'est installé en 2020. Or ces images sont souvent porteuses d'informations erronées, mensongères, violentes etc. Par leur efficacité, elles conditionnent les jeunes et ne limitent leur esprit critique...

Finalité :

5 classes sélectionnées produiront un court-métrage à partir d'un SMARTPHONE.

Classes concernées par le dispositif :

Ce dispositif pédagogique s'adresse aux établissements scolaires de l'académie de Lyon, essentiellement aux établissements scolaires de Zones d'éducation Prioritaire, aux établissements ruraux et établissements agricoles pour les classes de 5e, 4e, 3e, 2nde et 1ère

Modalités d'inscriptions :

Les enseignants devront candidater en remplissant un dossier de candidature (document pdf en pièce jointe) afin d'exprimer leurs motivations pédagogiques. 30 dossiers seront retenus pour la Phase Commune. 5 dossiers parmi les 30 participeront à la Phase Classes.

DÉROULÉ DU DISPOSITIF :

• Phase commune :

SEPTEMBRE 2022 > MAI 2023

Conférence commune (2h)

« LES DANGERS D'INTERNET DANS VOTRE

ÉTABLISSEMENT » - voir page suivante

Conférence de Philippe Oudot de l'Institut Lumière pour les 30 établissements sélectionnés.

• Phase Classes (pour les 5 retenues) :

SEPTEMBRE > DÉCEMBRE 2022

Initiation réalisation (8h)

Un intervenant viendra dans la classe pour aborder initier les élèves aux principes de base de réalisation d'un film :

- Langage cinématographique
- Ecriture d'un scénario
- Principe du montage
- Exercice de tournage avec smartphone

JANVIER > FÉVRIER 2023

Initiation juridique (2h)

Des étudiants du Master 2 Droit du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Cinéma de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 interviendront pour faire le point sur les questions de droit à l'image, le droit d'auteur, la diffamation etc.

JANVIER > MAI 2023

Création du court métrage (20h)

- Ecriture de scénario : film de fiction de 5 minutes maximum à partir des expériences des élèves face à internet et aux images.
- Découpage technique et repérage
- Tournage

Le montage du film se fera en dehors du temps scolaire par un professionnel.

JUIN 2023

Restitution

Les films finis seront présentés sous deux formes :

- Sur une page dédiée du site de l'Institut Lumière (ils pourront aussi être mis sur le site de chaque établissement scolaire et partenaire du dispositif).
- Lors d'une restitution commune dans la salle du Hangar de l'Institut Lumière en journée, en présence de toutes les classes sélectionnées, des partenaires et autres personnes impliquées.

LES DANGERS D'INTERNET DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

Cette conférence gratuite est donnée par Philippe Oudot de l'Institut Lumière.

Pendant le confinement, l'usage des écrans s'est multiplié chez les jeunes. L'Institut Lumière vous propose de restructurer leur attention. Internet est devenu aujourd'hui un outil d'usage intensif chez les jeunes par l'intermédiaire de l'ordinateur et surtout des smartphones. Le but est de définir internet avec ses principaux acteurs et leur modes de fonctionnement. Comment notre cerveau réagit ? Les principaux pièges posés par les algorithmes, les fake news et ce qui en découle seront expliqués et analysés avec les élèves.

Sur la base d'exercices vidéo et écrits les élèves obtiendront des outils leur permettant de s'informer correctement pour surfer avec plus de sécurité. En bonus une astuce sera dévoilée pour éviter que les portables se transforment en insupportable.

- Les élèves devront éventuellement se munir de leur smartphone pendant la séance.

- L'enseignant reçoit une fiche récapitulative à la fin de a séance

- Matériel à fournir par l'établissement scolaire : un tableau, une télévision (ou vidéoprojecteur avec écran et ampli-son) et un lecteur dvd (l'intervention ne peut pas se faire avec un ordinateur portable)



Dossier de candidature en pièce jointe

à remplir par les enseignants souhaitant participer au dispositif

À RETOURNER :

PAR EMAIL:
lione.lacour@cinesium.fr

PAR COURRIER:
Institut Lumière
Service pédagogique - Mate ton écran
25 rue du Premier Film/ 69008 LYON